



FR

CONSEIL DE DIRECTION
97^{ème} session
Rome, 2 - 4 mai 2017

UNIDROIT 2018
C.D. (97) Misc. 2
Original: anglais/français
mai 2018

CONCLUSIONS SOMMAIRES

Point n° 1 de l'ordre du jour: Adoption du projet d'ordre du jour annoté
(C.D. (97) 1 rév.2)

1. Le Conseil de Direction a adopté l'ordre du jour tel que proposé au document C.D. (97) 1 rév. 2.

Point n° 2 de l'ordre du jour: Nomination des premier et deuxième Vice-Présidents du Conseil de Direction (C.D. (97) 1 rév. 2)

2. Le Conseil de Direction a nommé M. Arthur Hartkamp aux fonctions de premier Vice-Président du Conseil de Direction et M. Sánchez Cordero aux fonctions de deuxième Vice-Président, tous deux jusqu'à la 98^{ème} session du Conseil.

Point n° 3 de l'ordre du jour: Rapports

a) Rapport annuel 2017 (C.D. (97) 2)

3. Le Conseil a pris note du rapport de la Secrétaire Générale *a.i.* sur les activités de l'Institut en 2017. Il a exprimé sa reconnaissance à M. José Angelo Estrella Faria pour sa contribution remarquable en qualité de Secrétaire Général d'UNIDROIT et a exprimé son appréciation à Mme Anna Veneziano, Secrétaire Générale *a.i.* pour avoir dirigé avec succès le Secrétariat pendant la période de transition.

b) Rapport sur la Fondation d'UNIDROIT

4. Le Conseil a pris note du rapport du Vice-Président de la Fondation d'UNIDROIT et a remercié la Fondation pour son soutien constant aux travaux de l'Institut.

Point n° 4 de l'ordre du jour: ***Rapport du Président sur la conduite du processus de sélection du Secrétaire Général et nomination du nouveau Secrétaire Général (C.D. (97) 3) (distribution limitée)***

5. Le Conseil a pris note du rapport du Président sur la conduite du processus de sélection du Secrétaire Général et a nommé M. Ignacio Tirado, actuellement Professeur à l'Universidad Autónoma de Madrid, Secrétaire Général.

Point n° 5 de l'ordre du jour: ***Garanties internationales portant sur des matériels d'équipement mobiles***

a) *Etat de mise en œuvre du Protocole ferroviaire de Luxembourg et du Protocole spatial (C.D. (97) 4)*

6. Le Conseil a pris note des développements de la mise en œuvre du Protocole ferroviaire de Luxembourg et du Protocole spatial et il a encouragé le Secrétariat à poursuivre ses efforts pour la promotion de ces deux instruments.

b) *Avant-projet de Protocole à la Convention du Cap portant sur les questions spécifiques aux matériels d'équipement miniers, agricoles et de construction (C.D. (97) 5)*

7. Le Conseil a approuvé l'avant-projet de Protocole MAC établi par le Comité d'experts gouvernementaux lors de sa deuxième session en octobre 2017 et a autorisé le Secrétariat à soumettre le projet de Protocole pour adoption lors d'une Conférence diplomatique, en 2019, en un lieu à déterminer ultérieurement.

c) *Elaboration d'autres Protocoles à la Convention du Cap: "Navires et matériels de transport maritime" et "Matériels de production d'énergie renouvelable" (C.D. (97) 18)*

8. Le Conseil de Direction a pris note du rapport du Secrétariat sur l'élaboration d'autres Protocoles à la Convention du Cap portant sur les navires et matériels de transport maritime et les matériels de production d'énergie renouvelable.

Point n° 6 de l'ordre du jour: ***Opérations sur les marchés de capitaux interconnectés et transnationaux : le Guide législatif d'UNIDROIT sur les titres intermédiés (C.D. (97) 6)***

9. Le Conseil a pris note de l'avancement des travaux dans la préparation, la publication et la promotion du Guide législatif d'UNIDROIT sur les titres intermédiés.

Point n° 7 de l'ordre du jour: ***Droit privé et développement agricole***

a) *Activités de suivi et promotion du Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA (C.D. (97) 7 a))*

10. Le Conseil a pris note des activités de suivi et de promotion du Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA.

b) *Elaboration d'un document d'orientation international sur les contrats d'investissement en terres agricoles (C.D. (97) 7 b))*

11. Le Conseil a pris note de la mise à jour sur l'élaboration d'un document d'orientation international sur les contrats d'investissement en terres agricoles et il a exprimé toute sa satisfaction quant aux progrès réalisés par le Groupe de travail lors de ses deuxième et troisième sessions, respectivement en septembre 2017 et avril 2018.

Point n° 8 de l'ordre du jour: *Procédure civile transnationale*

a) *Formulation de règles régionales ELI-UNIDROIT (C.D. (97) 8 a))*

12. Le Conseil a pris note des développements relatifs au projet conjoint ELI/UNIDROIT sur l'élaboration de Règles régionales fondées sur l'adaptation des Principes ALI/UNIDROIT de procédure civile transnationale. Le Conseil a exprimé son soutien constant au projet et à tous les efforts apportés à sa finalisation et approbation.

b) *Principes d'exécution effective (C.D. (97) 8 b))*

13. Le Conseil a pris note de l'état du projet.

Point n° 9 de l'ordre du jour: *Contrats du commerce international: formulation de Principes en matière de contrats de réassurance (C.D. (97) 9 rév.)*

14. Le Conseil a pris note de l'état du projet.

Point n° 10 de l'ordre du jour: *Droit de la vente internationale: élaboration d'un document d'orientation sur les textes existants dans le domaine du droit de la vente internationale en coopération avec la CNUDCI et la Conférence de La Haye de droit international privé (C.D. (97) 10)*

15. Le Conseil a pris note de l'avancement des travaux pour la préparation d'un document d'orientation sur le droit de la vente internationale. Le Conseil encourageait le Secrétariat à poursuivre sa collaboration avec la Conférence de La Haye et avec la CNUDCI sur le projet.

Point n° 11 de l'ordre du jour: *Protection internationale des biens culturels (C.D. (97) 11)*

a) *Activités de suivi et promotion de la Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés et des Dispositions modèles établissant la propriété de l'Etat sur les biens culturels non découverts*

16. Le Conseil a pris note des activités de suivi et de promotion de la Convention d'UNIDROIT de 1995 sur les biens culturels volés ou illicitement exportés. Le Conseil a remercié le Secrétariat pour les efforts déployés et les résultats obtenus dans le domaine des biens culturels.

b) Collections d'art privées

17. Le Conseil a pris note des activités du Secrétariat en ce qui concerne les collections d'art privées et a encouragé le Secrétariat à poursuivre sur cette voie.

Point n° 12 de l'ordre du jour: Promotion des instruments d'UNIDROIT (C.D. (97) 12)

18. Le Conseil a pris note des initiatives menées et envisagées par le Secrétariat afin de promouvoir les instruments d'UNIDROIT et en a souligné l'importance.

Point n° 13 de l'ordre du jour: Bibliothèque et activités de recherche (C.D. (97) 13)

19. Le Conseil a pris note des développements concernant la Bibliothèque et les activités de recherche, en particulier la numérisation des collections de la Bibliothèque.

Point n° 14 de l'ordre du jour: Ressources et politique d'information d'UNIDROIT (C.D. (97) 14)

20. Le Conseil de Direction s'est déclaré satisfait des développements des ressources de l'Institut.

Point n° 15 de l'ordre du jour: Questions administratives**a) Préparation du projet de Budget pour l'exercice financier 2019 (C.D. (97) 15 a))**

21. Le Conseil a examiné le projet de Budget pour l'exercice financier 2019 et a autorisé le Secrétariat à le communiquer aux Etats membres.

b) Rapport de la Secrétaire Générale a.i. sur la mise en œuvre des nouveaux systèmes de rémunération et de couverture sociale appliqués au personnel d'UNIDROIT (C.D. (97) 15 b))

22. Le Conseil a pris note des informations fournies par le Secrétariat sur la mise en œuvre du nouveau système de rémunération et de sécurité sociale appliqué au personnel d'UNIDROIT et des éventuelles étapes futures.

Point n° 16 de l'ordre du jour: Date et lieu de la 98^{ème} session du Conseil de Direction (C.D. (97) 1 rév.2)

23. Le Conseil a décidé que la 98^{ème} session du Conseil de Direction aurait lieu du 8 au 10 mai 2019, au siège d'UNIDROIT à Rome.

Point n° 17 de l'ordre du jour: Divers**a) Droit privé et développement – Coopération avec le Forum Mondial sur le droit, la justice et le développement (GFLJD) et travaux éventuels futurs dans le cadre du projet "Modèle économique centré sur l'humain" (C.D. (97) 16)**

24. Le Conseil a pris note des informations données par le Secrétariat et l'a encouragé à poursuivre ses travaux sur ce sujet.

b) Proposition présentée par la République tchèque sur l'intelligence artificielle (C.D. (97) 17)

25. Le Conseil a pris note des informations et de la proposition de la République tchèque et a convenu que le Secrétariat devrait suivre les développements concernant les implications juridiques et les questions politiques ainsi que leur traitement dans d'autres instances, en vue d'examiner à sa 98^{ème} session l'insertion éventuelle de ce sujet dans le Programme de travail 2019-2021.